

## **RWANDA**

### **1. Vie politique...**

*([RWA\\_1](#)) Reuters – 3/2*

Rwandan police arrested five men on Wednesday for attacking a potential presidential candidate who has been accused of stirring ethnic tensions in a country where 800,000 people were killed in the 1994 genocide.

Victoire Ingabire, who heads the yet to be registered United Democratic Forces (UDF), managed to escape the midday assault without injuries but her assistant, Joseph Ntawangundi, was badly beaten, UDF spokesperson Solange Ingabire said. "She was attacked by several men," Ingabire said, adding that her handbag was snatched as she fled and Ntawangundi was left behind and beaten. "His injuries were really severe because he was attacked by many people."

Upon arrival, she was criticised over comments about the memory of ethnic Hutus killed during the 1994 genocide and about the ethnic make-up of the Rwandan government. She said it was dominated by a Tutsi elite.

Discussion of ethnicity is officially taboo in Rwanda. After the genocide, Kagame, a former Tutsi rebel, has tried to replace ethnic labels by forging a strong sense of national identity among its 10 million citizens. However, critics accuse Kagame of authoritarian rule and his Rwandan Patriotic Front of being intolerant of dissent.

*Read the entire article under :*

<http://af.reuters.com/article/rwandaNews/idAFLDE6122BQ20100203?sp=true>

### **2. Justice, Droits de l'homme...**

*([RWA\\_2](#)) AFP – 4/2*

La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Bordeaux a décidé jeudi de renvoyer au 3 juin sa décision concernant la demande d'extradition de Kigali à l'encontre d'un médecin rwandais accusé d'avoir participé au génocide de 1994.

Les magistrats bordelais ont demandé aux autorités rwandaises un complément d'information sur la nature des charges pesant sur le Dr Sosthène Munyemana, domicilié en Gironde et exerçant depuis huit ans dans un hôpital de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

L'avocat du médecin, Me Jean-Yves Dupeux, avait évoqué à l'audience le manque de précisions des accusations portées contre son client et le fait que les garanties de la défense ne

seraient pas assurées au Rwanda. Selon l'avocat, "quatre ou cinq" demandes d'extradition similaires ont déjà été rejetées en France.

"J'aurais souhaité une décision de justice rapide car ceux qui me veulent du mal vont continuer à tenter de me déstabiliser comme le collectif girondin pour le Rwanda (qui avait déposé plainte contre le médecin, ndlr) qui a récemment manifesté devant l'hôpital où je travaille", a déclaré le médecin à un correspondant de l'AFP. "Ils sont très proches du pouvoir en place au Rwanda, ils agissent essentiellement pour des raisons politiques ou ethniques. Ce sont eux qui ont diffusé de faux documents en 1996 qui me mettent en cause dans le génocide", a-t-il ajouté. Ce harcèlement va continuer au moins jusqu'au mois de juin. Je reste confiant malgré tout".

Le Dr Munyemana, 45 ans, interrogé le 20 janvier, avait déclaré que "si, éventuellement, je suis extradé et si je suis exécuté, (le ministre des Affaires étrangères) Bernard Kouchner aura ma mort sur la conscience car je suis innocent". "J'ai des documents qui prouvent que je suis innocent, j'étais au Rwanda en 1994 mais je n'ai pas participé au massacre des Tutsis. Au contraire, j'ai pris des risques qui aurait pu me coûter la vie pour aider des tutsis", avait-il dit. En France, ce médecin originaire de la région de Butare (sud du Rwanda) est visé par une information judiciaire ouverte en 1995 à Bordeaux et transférée en 2001 à Paris. Il a été placé sous le statut de témoin assisté.

[\(RWA\\_3\)](#) RSF- 4/2

Reporters sans frontières (RSF) exprime sa vive inquiétude concernant le sort réservé à Umuseso, l'un des principaux hebdomadaires indépendants au Rwanda. Visé par deux différents procès, poursuivi par un ministre et la maire de Kigali pour "diffamation, lèse-majesté et immixtion dans la vie privée par voie de presse", le journal risque d'être définitivement suspendu. Le verdict du tribunal de base de Nyarugenge doit être rendu le 22 février prochain.

"Nous appelons le juge en charge du dossier à faire preuve de clairvoyance et à prononcer un verdict juste et respectueux de la liberté de la presse. Le tribunal doit d'abord prouver que la diffamation est avérée, et si tel est le cas, certaines sanctions sont bien plus appropriées que la fermeture définitive d'une publication et l'emprisonnement de ses responsables", a déclaré Reporters sans frontières qui redoute qu'à l'approche de l'élection présidentielle prévue au mois d'août l'espace laissé aux médias privés rwandais se réduise comme peau de chagrin.

Le 27 janvier 2010, à l'issue d'un procès opposant le ministère public à trois journalistes de l'hebdomadaire Umuseso, le parquet de Kigali a requis la suspension définitive du journal, l'inculpation des accusés, et leur condamnation à un an de prison ferme et une amende de cinq millions de francs rwandais (soit près de 9000 dollars). Charles Kabonero, directeur, Didas Gasana, rédacteur en chef, et Richard Kayigamba, reporter, sont inquiétés suite à un article mettant en cause le ministre chargé des affaires du cabinet, Protais Musoni, et la maire de la ville de Kigali, Aisa Kirabo Kacyira.

Paru en une du n° 382 de novembre 2009 et accompagné de deux photos des intéressés, l'article faisait état de leurs prétendues relations secrètes extra-conjugales. Le reporter racontait que les deux protagonistes avaient été surpris ensemble dans un hôtel. Ces derniers ont rejeté ces allégations, à la suite de quoi le ministère public a introduit une plainte.

Dans une autre affaire, le procès opposant le même hebdomadaire, Umuseso, au richissime homme d'affaires Tribert Rujugiro reprendra en appel le 11 février. Au premier degré, Charles Kabonero et Didas Gasana avaient été condamnés à un an de prison avec sursis.

Le Rwanda occupe la 157<sup>e</sup> place, sur 175 pays, du classement mondial 2009 de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières. Après l'Erythrée, la Somalie, et la Guinée équatoriale, il est le quatrième pays africain le moins bien classé.